



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION  
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2018

### CONVOCATION

Madame, Monsieur,

L'Assemblée générale ordinaire du Comité Régional d'Equitation Corse se tiendra le :

**Lundi 17 décembre 2018 à 15h00**

Centre de promotion sociale  
7 rue du Colonel Feracci  
20250 Corte

Les adhérents du Comité Régional d'Equitation Corse au 31 août 2018, et à jour de leur cotisation, pourront voter **exclusivement par internet du jeudi 29 novembre 2018 à 08h00 au lundi 17 décembre 2018 à 15h15.**

Cette Assemblée générale peut valablement délibérer si son quorum est réuni (article X.B des statuts CRE).

#### ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral et quitus 2018,
2. Rapports financiers et quitus 2018,
3. Budget prévisionnel 2019,
4. Questions diverses.

Les adhérents seront appelés à voter par internet sur les 3 premiers points de l'ordre du jour.

**Le jour de l'Assemblée générale, les adhérents pourront voter sur place par internet jusqu'à 15h15.**

Les documents faisant l'objet du vote sont consultables sur le site du CRE Corse [www.cre-corse.fr](http://www.cre-corse.fr).  
Les statuts et règlement intérieur du CRE sont consultables sur le site [www.ffe.com](http://www.ffe.com) (rubrique La FFE > Statuts et Règlement intérieur).

Si le quorum requis n'est pas atteint, le vote par internet reprendra du **mardi 18 décembre à 08h00 jusqu'au jeudi 20 décembre 2018 à 15h15.**

Le présent courrier tient lieu de convocation pour une seconde Assemblée réunie sans condition de quorum le **20 décembre 2018 à 15h00** à l'adresse suivante : Centre de promotion sociale, 7 rue du Colonel Feracci, 20250 Corte.

Les votes enregistrés pour la première Assemblée générale sont valables pour la seconde Assemblée générale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

Dominique Sbraggia  
Président du CRE Corse